

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Solennités de titulaires. — III Correspondance romaine. — IV M. l'abbé J.-D. Dupont. — V Pieux souvenirs!... — VI Aux prières. — VII A l'Université Laval: Allocution de M. l'abbé G. Bourassa, doyen de la Faculté des Arts, à la clôture des cours de littérature. — VIII Ordo des fidèles.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 31 mai

Pentecôte, Quatre-Temps, Ste-Trinité (profession de foi), et collecte pour le Denier de Saint-Pierre dans le diocèse de Montréal; mois du Sacré-Cœur (1) et premier vendredi du mois.

Note. — Les fidèles ne sont plus obligés d'assister à la messe le jour de la fête-Dieu, mais on doit les exhorter à le faire.

SOLENNITES DE TITULAIRES

Dimanche, le 7 juin

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Fête du titulaire de Sainte-Trinité (Contrecœur).

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Fête du titulaire de Sainte-Trinité (Rockland).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Fête du titulaire de Saint-Robert (2).

On ne peut faire aucune autre solennité en ce jour.

J. S.

(1) Les indulgences suivantes ont été accordées aux exercices en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus: 10 7 ans chaque jour, pour ceux qui, en particulier ou en public font quelques exercices de piété (prières ou actes de vertu) en l'honneur du Sacré-Cœur; — 20 indulgence plénière, au jour de leur choix en ce mois ou l'un des huit jours suivants, moyennant confession, communion, visite d'une église et prière aux intentions du Souverain-Pontife, pour ceux qui auront été fidèles tout le mois à ce pieux exercice, ou qui auront assisté au moins dix fois à l'exercice fait en public.

(2) La fête de Saint-Robert n'a qu'une mémoire à la messe de la Sainte-Trinité, mais elle peut avoir ses II vêpres avec mémoire de Notre-Dame de Grâce, de la Sainte-Trinité et du dimanche.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 6 mai 1903.

SI la visite au Vatican d'Edouard VII a eu, comme elle le méritait d'ailleurs, un grand retentissement, celle de l'empereur Guillaume en a eu un plus grand encore. Et la raison en est tirée précisément de la modalité de cette visite. Le roi d'Angleterre avait bien accepté le cérémonial imposé par le Vatican ; mais l'Empereur d'Allemagne l'a en quelque sorte exagéré, comme s'il voulait montrer par là qu'il désirait rendre au Souverain-Pontife plus que le pape demandait. Ainsi, avant de partir de sa légation, l'empereur y a reçu dans un déjeuner officiel trois cardinaux. A sa droite, était le cardinal Rampolla ; de l'autre côté, le cardinal Agliardi qu'il avait connu quand celui-ci était nonce à Vienne ; et à côté de l'ambassadeur, en face de l'empereur, le cardinal Gotti, préfet de la Propagande. La raison de cette dernière invitation est que ce cardinal correspond directement avec les chefs d'Etat, sans passer par l'intermédiaire de la Secrétairerie d'Etat, toutes les fois qu'il s'agit de choses regardant les missions. Or cette invitation a été très particulièrement commentée et dévoile un coin de la politique impériale, en même temps qu'elle indique le genre de concessions que l'Empereur espère remporter de sa visite au Vatican.

— Quand il dut se rendre au Vatican, Le *Kaiser* monta dans une berline qu'il avait fait venir directement d'Allemagne. Elle fut traînée par des chevaux qui provenaient de ses écuries et étaient conduits par des postillons de sa maison, et elle était accompagnée de gardes de corps expressément arrivés de Berlin. En un mot, avec l'empereur Guillaume, rien d'italien n'est entré au Vatican. Le Quirinal s'est plié, de bonne ou mauvaise grâce, à ces exigences, et des soldats ont fait la haie pendant que les musiques militaires sonnaient l'hymne allemand. Il semblerait par cet appareil pompeux que le

gouvernement eût voulu souligner l'hommage que l'empereur rendait à la majesté pontificale.

— L'entrevue a été longue, elle a duré une demi-heure ; après, le pape recevait les deux fils de l'empereur, puis les personnes de sa suite. Tous ensemble allèrent présenter leurs hommages au cardinal secrétaire d'Etat ; et celui-ci rendait peu après à l'empereur, à la légation de Prusse, la visite qu'il en avait reçue. Le lendemain, le comte de Bulow alla chez le cardinal Rampolla et avait avec lui une longue entrevue ; le cardinal rendait peu après la visite, et la conférence se continua à la légation d'Allemagne près du Vatican. Je ne parle pas des cadeaux qu'échangèrent le roi et le pape, mais on a remarqué la quantité de décorations que le Souverain-Pontife a prodiguée aux personnes de la suite de l'empereur.

— Naturellement on ne peut rien savoir de positif sur ce qui s'est passé dans cette entrevue ; cependant, malgré toutes les précautions prises, quelque chose en a transpiré dans le public. L'empereur aurait promis au Souverain-Pontife sa protection pour tous les missionnaires catholiques ; en d'autres termes, il aurait fait, d'une manière voilée et indirecte, la demande d'être le protecteur de tous les chrétiens d'Orient, c'est-à-dire de remplacer la France dans sa mission séculaire. C'est le projet que caresse depuis longtemps l'empereur d'Allemagne, et qu'il poursuit avec une ténacité que rien n'arrête et une persévérance qui explique les succès de sa politique. Le pape, de son côté, aurait demandé à l'empereur de vouloir bien ouvrir les portes de l'empire aux religieux et aux religieuses chassés de France par la persécution. On a d'ailleurs remarqué que tout pas fait en avant par la France dans la voie de l'anticatholicisme a eu pour contre partie un pas de l'empereur Guillaume pour se rapprocher de l'Eglise. Aussi il ne faut pas s'étonner des mesures que prendra l'empereur dans ce sens, elles sont le moyen dont il se sert pour arriver à ses fins politiques. Loin de dédaigner l'Eglise, il la considère comme la première puissance morale du monde, la courtise, et

les avances ouvertes qu'il lui fait prouvent la sincérité de ses convictions.

— En somme, cette audience a été un coup pour l'influence française ; elle marque une orientation de la politique pontificale du côté de l'Allemagne. Dieu peut bien maintenir son Eglise contre tous les éléments humains ; mais ordinairement il se sert de ces éléments humains pour lui faire trouver cet aide et cette protection qui lui sont nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Si le peuple qui avait reçu cette mission vient à y être infidèle, Dieu " *qui non est acceptator personarum* " a vite fait d'en trouver un autre et de lui confier le même rôle. Toute l'histoire de la papauté démontre cette vérité ; et, si ce n'était trop long, il serait aisé d'en montrer, l'histoire en mains, les principales étapes. Les empereurs romains, ceux d'Orient, les Goths avec Théodoric, les Francs avec Charles Martel, Pépin, Charlemagne, les empereurs Allemands qui remplacent la France, puis la France qui vient succéder aux Allemands, telles ont été les grands jalons de cette protection.

— Et, pour mieux souligner cette orientation nouvelle, comme on parlait ces jours-ci d'une visite prochaine de M. Loubet à Rome, la Secrétairerie d'Etat a fait rappeler la note qui avait été donnée l'année dernière dans l'*Osservatore romano*, c'est-à-dire que M. Loubet, hôte du roi, ne serait à aucun prix reçu au Vatican. C'est triste pour un pays qui a tant fait pour l'Eglise, qui actuellement encore — je ne parle pas de son gouvernement — rend de si grands services au pape et aux missions ; mais les peuples pâtissent en ce monde des fautes de leurs gouvernements. C'est l'axiome antique " *Delirant reges, plectuntur Achivi.* " C'est ce qu'exprime si bien et d'une façon chrétienne saint Augustin dans la *Cité de Dieu*. La seule consolation qui nous reste, est que cette persécution est une épreuve ; et que celle-ci passée, la France redeviendra plus vigoureuse et plus belle, reprendra sa mission séculaire qui en ce moment n'est point abandonnée, mais simplement interrompue.

DON ALESSANDRO.

M. L'ABBE J.-D. DUPONT

Pour la *Semaine religieuse*.



Joseph-Damase Dupont est né à Saint-Michel de Vaudreuil, le 15 décembre 1843, d'une famille profondément chrétienne. Le vénérable monsieur Brassard, curé de la paroisse, remarqua bientôt cet enfant si pieux, si modeste, préférant déjà la société de son vieux et cher curé à celle de ses jeunes compagnons, s'effarouchant, nouveau Louis de Gonzague, d'une parole ou d'un geste, et courant alors se réfugier auprès de sa mère ou de son curé.

A l'époque de sa première communion, l'enfant redoubla de ferveur et de vigilance. Il y eut souvent des luttes terribles entre sa profonde humilité et l'immense désir qu'il avait de s'approcher de son Jésus. Le pasteur mit bientôt la paix dans cette jeune âme qui était aussi obéissante que craintive ; et l'enfant promit au Dieu de sa première communion de lui être toujours fidèle. Il a tenu parole.

Tourmenté du désir d'être prêtre, il suivit les classes de l'école paroissiale, avec assiduité. Mais des obstacles imprévus et souvent renouvelés l'empêchèrent longtemps d'entrer au collège. En attendant l'heure de Dieu, il vivait au presbytère plus qu'à la maison paternelle, recevant de son curé, avec les premiers éléments des classiques, les exemples de la piété et du zèle. Il savait se rendre utile, surtout à l'église où il aimait à se tenir en présence du Saint-Sacrement ou aux pieds de la Sainte Vierge.

Enfin il put suivre son attrait et entra au collège de Rigaud en 1863. Ses talents n'étaient pas brillants ; mais sa piété était profonde, son jugement droit et sûr et son ardeur infatigable. D'une application soutenue à l'étude, d'une docilité parfaite en classe, il utilisait ses loisirs en travaillant à la chapelle et aux jardins. Sacristain et fleuriste, jardinier et quelque peu économiste, il était partout, rendant service, obligeant tout le monde, ne sachant rien refuser. S'il y avait

au collège une fête profane, on était sûr de le trouver à l'autel de Marie égrenant son rosaire. Les écoliers l'appelaient leur paratonnerre.

En 1868, il terminait ses études et restait au collège comme séminariste-professeur. Il continua de vivre dans l'humilité, le dévouement, l'abnégation, mais il ne se contentait plus d'être l'exemple vivant de la piété et de la ferveur. Il donnait à ses élèves, avec un enseignement solide, des conseils et une direction pour la pratique de la vertu, et cela avec un tact et une discrétion admirables. Il fallait le voir chaque soir aux pieds de la Sainte Vierge, entouré de quelques disciples fervants, dont le nombre allait toujours croissant, récitant avec une piété angélique des *Ave* et des *Memorare*. C'était court, mais on n'y manquait jamais.

Ordonné prêtre le 21 décembre 1872, il sentit redoubler son zèle et ajouta à son travail ordinaire le ministère de la confession. Les âmes allaient à lui comme l'on va à un saint. Sachant allier la douceur à la fermeté, il guérissait les malades, soutenait les faibles, encourageait les timides.

Appelé en 1878 à exercer le ministère comme vicaire, dans la paroisse de Rigaud, il n'épargna ni veilles ni fatigues pour visiter les malades, entendre les confessions, annoncer la parole de Dieu. Nommé vicaire à Sainte-Scholastique en 1881, il s'y fit remarquer par sa prudence et sa charité, et surtout par une grande habileté à ramener à Dieu des cœurs meurtris, à rappeler au devoir des âmes irritées, à courber sous le joug de l'obéissance des esprits fiers et orgueilleux.

En 1884, on lui offrit la cure de Sainte-Béatrice qu'il accepta avec une grande répugnance à cause, disait-il, de son incapacité. Il y fit pourtant des merveilles et fut l'objet de la vénération de tous ses paroissiens, qui n'ont jamais oublié son dévouement, sa charité pour les pauvres et la solidité de sa prédication.

A Saint-Paul de Joliette, où il fut transféré en février 1893, et où il a terminé sa vie d'une façon si tragique, il fut encore ce qu'il avait été partout ailleurs, un prêtre selon le cœur de Dieu et un apôtre.

Tous les soirs, sans y manquer, il se rendait à l'église pour y faire la prière et donner à la pieuse assistance une courte instruction. Il était doué d'une éloquence à la façon du vénérable curé d'Ars ; par un discours simple, lucide, onctueux, il captivait son peuple et le nourrissait d'une substance saine et abondante.

Qui dira aussi tout ce qu'il a versé de ses revenus dans le sein des pauvres ? Qui dira les nombreux et excellents conseils qu'il trouvait dans son cœur de père pour tous les besoins de ses enfants ? Toujours à son poste, il ne faisait que les visites de stricte nécessité, aimait surtout à se trouver avec les petits et les humbles, avec les simples et les pauvres.

Après s'être donné tout entier à son ministère laborieux, il occupait ses loisirs à cultiver son jardin, un magnifique jardin où les légumes et les fleurs couraient pressés entre les arbres fruitiers et les vignes.

Quelques jours seulement avant sa mort, il s'était offert en holocauste pour expier quelques désordres qui s'étaient glissés dans sa paroisse, malgré sa vigilance, et qui affligeaient fort son cœur de pasteur. Dieu le prit au mot. Il a été consumé comme une victime d'agréable odeur, dans la nuit du 17 au 18 avril. Modeste et caché pendant sa vie, ce saint prêtre fut enseveli sous les décombres de son presbytère incendié, et il n'est resté de lui que le souvenir, mais un souvenir impérissable, de ses imminentes vertus.

Ses funérailles ont eu lieu le 21, dans sa belle église de Saint-Paul qu'il avait si magnifiquement restaurée. La messe fut chantée par le Très Révérend Père Provincial des Clercs de Saint-Viateur. Mgr Racicot, vicaire-général, a fait l'éloge du défunt en termes émus. L'assistance remplissant l'église trop étroite n'a cessé de répandre des larmes et des prières sur ce cercueil, où reposaient les restes de celui qui fut pour tous un soutien, un guide, un père. *Hæc est lex holocausti : Cremabitur in altari tota nocte usque mane : ignis ex eodem altari erit. — Lev., v, 9.*

PIEUX SOUVENIRS!...

Il me souvient du sanctuaire,
Où j'allais faire ma prière
A la Vierge aux regards pieux,
Ma Mère !...

ET ce souvenir, après bien des années, est toujours doux à mon cœur !

Ainsi, chaque printemps, quand revient *le Mois de Marie*, tout chrétien aime à se rappeler ces jours bénis où, petit enfant, il assistait aux exercices religieux consacrés à honorer la "bonne Vierge".

Il se retrouve alors, par la pensée, soit sous les voûtes de quelque splendide cathédrale, soit dans une pieuse église de village, soit sous le modeste lambris d'une humble chapelle de hameau.

Tantôt, sur un autel orné de riches draperies, la statue de Marie lui apparaît entourée de mille feux. Tantôt elle est encadrée dans un vert bosquet, et l'on ne sait quelle pieuse atmosphère envahit le saint temple lui-même lorsque, le soir, au milieu des senteurs embaumées de la campagne, "l'oiseau d'airain" comme l'appelle le poète, "s'agite en sa cage de chêne" et, par son chant pieux, convie les fidèles à la sainte prière.

Et si loin que le rapporte sa pensée, le chrétien n'en revoit pas moins, près de lui, une mère qui prie, des frères et des sœurs dont les mains se joignent comme les siennes ou égrènent le chapelet béni. — Souvenirs qui, pour quelques-uns, ne sont pas peut-être sans tristesse... Tant de deuils, hélas ! si précipités, se succèdent, parfois surtout, en cette triste vie ! Tant de vides se font en ce pauvre cœur humain que rien, dans les plus pures ami-

tiés de ce monde, ne peut rassasier, auquel certaines séparations font des blessures que nul être, ici-bas, ne peut cicatriser ! Marie intervient heureusement pour panser les plaies de ses pauvres enfants ; pour consoler ceux qui pleurent et soulager ceux qui souffrent. Aussi aime-t-on à chanter, en son mois béni, ces pieuses paroles :

Sa douce main sèche nos larmes,
 Son nom si doux guérit nos maux,
 Et nous trouvons encore des charmes
 A la prier sur des tombeaux.

C'est là, dans ces pieux asiles où reposent, abrités par la croix, ceux que nous avons aimés, c'est aussi au pied de l'autel où l'âme attristée et fatiguée se répand en une prière confiante, que Marie se montre " propice au pauvre orphelin ", qu'elle est vraiment, comme l'appelle l'Eglise, la " Consolatrice des affligés ". Tous ont recours à elle et tous ressentent les consolants effets de sa bonté miséricordieuse. N'est-elle pas, depuis la dernière heure de son divin Fils, notre Mère à tous, la plus tendre et la meilleure des mères !...

C'est ce qu'exprimait le couplet suivant que j'entendais chanter, au mois de Marie, dans l'église où, petit enfant, je priais :

Jésus, sur le Calvaire
 Nous remit en ses bras,
 Il savait que sa Mère
 Ne nous oublierait pas.

Oh ! non, Marie ne saurait nous oublier ! Elle est si bonne !

Votre cœur ne vous le dit-il pas, cher lecteur ? Et n'est-ce pas un peu votre propre histoire qu'ont retracée les souvenirs que je viens d'évoquer ?...

Oui, en ce moment même, vous renvoyez, j'en suis bien sûr, dans la brume du passé, ces jours d'enfance, où agenouillé devant l'autel de Marie, vous priez près de votre mère de la terre, les regards fixés sur votre Mère du Ciel ! Tout un monde alors vous apparaît, et mille souvenirs envahissent votre âme. Souvenirs pleins de fraîcheur et de charme, où se mêlent à peine quelques tristesses, si vous êtes encore au printemps de votre vie ; souvenirs empreints d'une douce mélancolie si, déjà, l'automne s'est fait pour vous, si, contraste frappant avec la nature qui rajeunit en ce beau mois, le sombre hiver vous envahit de jour en jour. Et en comparant le présent au passé, votre âme s'attriste à ce pénible contraste, votre cœur se serre, et une larme vient mouiller vos yeux. S'il en est ainsi, oh ! ne laissez pas se perdre cette larme, recueillez-la, au contraire, avec amour et offrez-la ensuite à la Mère de miséricorde. Et comme Marie accueillait autrefois votre sourire lorsque, dans votre enfance, vos lèvres, timides encore, bégayaient son nom, ainsi accueillera-t-elle aujourd'hui cette larme brûlante qui viendra de votre cœur.

Quoi qu'il en soit des consolations ou des douleurs du passé, mettons en Marie tout notre espoir. Peut-être, parfois, nous sommes-nous sentis faiblir sous le poids de l'épreuve ! Peut-être, après tant de combats livrés pour Dieu et pour la vertu, nos cheveux ont-ils blanchi et notre front s'est-il ridé ! Mais nous ne devons, pour cela, ne laisser en rien s'altérer ni notre confiance ni notre courage. Le cœur, après tout, ne vieillit pas, lui, surtout quand il bat dans une poitrine de vrai chrétien ! Et si, dans les inévitables luttes de la vie, il semble perdre un peu de son ardeur, un regard de Marie le ranime et le fait s'épanouir, comme s'épanouissent et se raniment, sous la rosée céleste et la douce chaleur du soleil, les

plantes dont l'hiver avait engourdi la sève et que le printemps ravive et fait reverdir.

* * *

Approchons-nous donc de l'autel de Marie, à cette heure où l'Eglise nous y convie. C'est le renouveau pour la nature, c'est aussi le renouveau pour les cœurs. Si nous prions Marie, si nous avons pour elle un culte vraiment filial, nous conserverons ou retrouverons " cette jeunesse d'âme qui garde éternellement la puissance d'aimer ".

Et en assistant, le soir, aux pieux exercices du mois de Marie ; en mêlant nos voix et nos chants aux chants et aux voix des petits enfants qui prieront près de leurs mères de la terre, les regards fixés sur leur Mère du Ciel, chacun de nous se rappellera les jours d'antan, chacun de nous murmurer ce pieux refrain :

Il me souvient du sanctuaire,
Où j'allais faire ma prière
A la Vierge aux regards pieux,
Ma Mère,
Gardienne des trésors précieux
Des Cieux !

FRÈRE X.

AUX PRIERES

Sr Saint-Onésiphore, née Anna Vallancourt, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Mme Marie-Anne-Euphrasie Trudeau, épouse de feu Gédéon Ville-neuve, décédée à Lachenaie.

M. M. Coulombe, décédé à Montréal.

A L'UNIVERSITE LAVAL

Voici le texte de l'allocution prononcée par M. l'abbé Bourassa, doyen de la Faculté des Arts de l'Université Laval, à la clôture des cours de littérature.

Monsieur,

Mesdames et

Messieurs,



A part que je suis appelé à prendre à cette séance, doit, si je l'entends bien, se borner à peu de chose.

Vous venez d'entendre les paroles essentielles qui en ont formé la trame et qui, jointes à la proclamation des lauréats du concours, en étaient la raison d'être.

M. Charbonneau, dans son excellent rapport, a exposé le plan d'ensemble du cours de cette année, ses qualités dominantes, sa portée pratique. Il nous a du même coup, démontré, par le mérite distingué de son travail, la valeur d'un enseignement qui peut former d'aussi bons élèves et le bien fondé des titres qui lui ont assuré la plus haute récompense du concours.

M. Léger vous a fait part de son sentiment sur le travail de ses élèves et vous a donné, par l'explication du sujet de cette dernière composition, une juste idée de la nature des travaux qu'il leur confie et de sa méthode de correction.

Cet unique exemple vous a permis de pressentir ce que de jeunes esprits, heureusement doués, et déjà initiés, par leurs études précédentes, aux premières difficultés de l'art d'écrire, peuvent, au moyen d'exercices de ce genre, fréquemment répétés sous la direction d'un maître habile, acquérir à la longue de souplesse et de fermeté, d'ordre et de logique dans le développement de leur pensée, de clarté dans l'expression, de finesse, de goût et de sagacité critique.

Les exemples, en pareille matière, constituent la meilleure recommandation d'une étude et d'un art, la démonstration la plus décisive des résultats qu'on leur demande.

Pour quelques-uns des élèves, le résultat d'ensemble, c'est-à-dire le succès, a été reconnu et sanctionné par des récompenses officielles.

Mais les autres, sans exception, ont constaté que ces leçons, s'ils les ont bien comprises, et ces travaux, s'ils les ont faits sérieusement, ont contribué à affermir leur pensée en améliorant leur style, à accroître le fond de leurs idées et de leurs vues sur la langue et la littérature, à développer surtout au fond de leur âme un idéal de beauté abstraite et plastique qui influera sensiblement, même à leur insu, sur leurs travaux et leurs jugements à venir.

Me serait-il permis, en face de leur courage et de leur constance, d'exprimer le regret qu'ils n'aient pas rencontré un plus grand nombre d'émules ?

J'aimerais à pouvoir dire qu'à leurs côtés, et en nombre assez notable, d'autres jeunes gens, aussi heureusement doués et disposant de loisirs aussi grands, sont venus partager, avec la même assiduité, leur application, leurs efforts et leurs couronnes.

Une plus large place n'était-elle pas spécialement marquée, et au tout premier rang, à côté des étudiants en médecine et des professeurs de l'enseignement primaire, aux étudiants en droit, à qui leur profession plus tard, et souvent de multiples fonctions publiques imposent la possession aisée d'une langue forte et riche ?

Je porte à leur crédit, et ceci en toute justice, les exigences du travail obligé, du devoir de chaque jour, des examens à préparer à plus ou moins brève échéance. Mais malgré ces obstacles, dont ils ne sont pas les seuls à subir l'épreuve, il me semble que quelques travailleurs d'élite, appartenant à leur groupe, auraient pu venir grossir le nombre des élèves et des lauréats qui ont su concilier un travail surrogatoire avec les devoirs et les occupations de leur vie laborieuse, qu'ils auraient pu du moins, sans s'imposer la tâche peut-être

trop lourde du devoir mensuel, prendre leur profit des leçons et des corrections du cours.

Ce regret, du reste, n'implique aucun reproche ; je serais mal venu d'en adresser à une abstention consciente et forte de sa liberté ; mais il ne va pas sans l'espoir que plus d'un jeune esprit, animé d'une ambition généreuse, se laissera entraîner, l'an prochain, à tenter une entreprise et une fortune dont ces excellents exemples lui garantissent déjà le succès.

Mon espoir se prolonge même plus loin et plus haut, pour atteindre jusqu'à ces jeunes professeurs, si méritants et si dévoués, de nos collègues et de nos petits séminaires, que la distance et un travail obsédant retiennent à l'écart d'un enseignement dont ils seraient les premiers à priser le mérite et à recueillir les fruits.

Je souhaite avec mes collègues, avec quelques-uns de leurs supérieurs, et surtout — devrais-je peut-être ajouter — avec eux-mêmes, qu'ils viennent à former avec le temps, et grâce à des facilités bienfaisantes, l'élite de cet auditoire, pour disperser ensuite dans leur enseignement, comme dans le rayonnement familial de leurs entretiens et de leur influence de chaque jour, la lumière dont nous avons la mission et le souci d'entretenir désormais ici un foyer toujours vif et toujours pur.

Au nom de la faculté des arts, au nom de l'université toute entière, j'offre des félicitations aux élèves et aux lauréats du cours de littérature française pour leur courageux labeur et leurs succès mérités ; des remerciements aussi pour une fidélité et un succès, qui sont une des meilleures forces de ce cours, parce qu'elles en manifestent la valeur et l'efficacité.

Je prie notre distingué collègue, M. Leger, de vouloir bien accepter l'expression très sincère et très cordiale de nos félicitations et de notre gratitude pour la haute conscience et le talent avec lesquels il s'est acquitté d'une tâche difficile, pour le dévouement qu'il a

témoigné à ses élèves, pour l'appui éclairé qu'il a prêté constamment à leurs essais et à leurs efforts.

Nous souhaitons que le ciel et les douceurs du pays natal, au cours d'une vacance aussi bien méritée, affermissent des forces qu'une acclimatation un peu brusque avait un instant compromises, à la plus grande inquiétude de ses amis de France et d'ici. Nous souhaitons également que le prochain automne groupe en nombre autour de sa chaire, à côté des disciples et des auditeurs que le souvenir et la reconnaissance lui ramèneront fidèlement, d'autres auditeurs et d'autres disciples qu'attireront à leur tour l'autorité si discrète et si sûre de sa parole, le noble amour des lettres, le culte fervent — qui ne saurait être pour nous un culte absolument libre — de " Sa Majesté la langue française ", pour rappeler une heureuse expression de M. le consul général de France.

Je manquerais, Mesdames et Messieurs, à un devoir de fidélité et de reconnaissance, si je n'offrais pas, avant de clore cette séance, un souvenir et un hommage d'affectueux respect à une grande et chère mémoire qui plane au-dessus de nous ce soir.

Chaque année, à la clôture de ce cours, comme aussi chaque année, à sa réouverture, un homme s'essayait au milieu de nous, pour saluer le professeur prenant possession de sa chaire ou applaudir au triomphe de ses élèves. Lors qu'il lui est arrivé, par exception, de manquer à l'un de ces rendez-vous qui lui tenaient au cœur, et dont il a plus d'une fois lui-même arrêté l'ordonnance et assuré l'éclat, c'est qu'une infirmité passagère le retenait dans sa cellule. Ce soir, si sa place est restée vide, ce n'est pas qu'une infirmité passagère le retienne encore une fois en-dehors de cette salle, mais pas très loin de nous.

Mais c'est que jamais plus les douleurs et les liens d'une chair infirme ne ralentiront les élans de sa grande âme vers la vérité et la beauté éternelles.

M. Colin n'est plus au milieu de nous, mais il y vit encore, il y vivra toujours par la permanence de son œuvre.

Ce cours de littérature française est sa création personnelle, au sein de cette université qui lui devait déjà une si grande part de son développement et de sa force.

Il s'est intéressé jusqu'à ses derniers jours à cet objet d'une de ses plus intimes sollicitudes ; il lui a donné l'une de ses rares et dernières paroles.

Ce soir, ce semble, à son souvenir, les palmes devraient se voiler de deuil et une sourdine émue et discrète assoupir nos applaudissements.

Mais non, car son grand cœur, s'il pouvait encore être touché de quelque tristesse, s'affligerait de voir la pensée de sa perpétuelle absence jeter son ombre sur nos joies et troubler nos légitimes orgueils.

Comme les grands hommes de bien, comme les vrais hommes de Dieu, il a travaillé pour la gloire de son Maître, pour le bien de l'humanité et de la patrie, non pour sa propre gloire et pour le souvenir des hommes.

Son souci serait aujourd'hui, s'il pouvait nous l'exprimer, non d'être regretté par nous, mais d'être imité dans ce qu'il a fait de bon, d'utile et de grand.

Nous l'imiterons en maintenant son œuvre et sa pensée, en achevant ce qu'il a fondé, aimé, soutenu et illustré.

ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 31 mai

Fête de la PENTECOTE, double de 1^e cl, privil. ; à la messe tous s'agenouillent après l'épître, au chant du 2^e verset ; préf. de la Pentecôte. — 11^h vèpres de la fête.

Note. — C'est samedi soir (non le midi) qu'on remplace le *Regina cal* par l'*Angelus*.